# LE PRÊT D'HONNEUR CREATION - REPRISE

### Notre promesse, être à vos côtés à toutes les étapes de votre projet



Accueil gratuit, et bienveillant pour tout entrepreneur



Finalisation du business plan



Prêt d'honneur Initiative à taux 0% sans garantie



Suivi, parrainage & networking pour favoriser la pérennité de l'entreprise

#### Eligibilité du prêt d'honneur :

- Les entreprises en cours de création, créées ou reprises depuis moins de 3 ans
- Tous secteurs d'activités sauf immobilier (commerce, artisanat, agriculture, service, start up)
- Siège social sur le territoire du Grésivaudan
- Prêt bancaire complémentaire obligatoire

## Caractéristiques du prêt d'honneur :

- Prêt personnel à taux 0% sans garantie personnelle
- Montant du prêt entre 2 000€ et 30 000€ par projet et en fonction des besoins financiers
- Remboursable sur une durée de 2 à 5 ans

#### Contact:



04 38 92 04 01- contact@igi38.fr - www.igi38.fr 54 Pépinière d'entreprises Eurékalp – 38660 ST VINCENT DE MERCUZE





